

<i>Les UEO sont des unités d'ouverture destinées à des non spécialistes de la discipline enseignée.</i>	<i>Pour toutes les UEO, un minimum de 15 inscrits est nécessaire à l'ouverture de l'UE sur le campus du Mans, à 10 sur le campus de Laval.</i>
UFR ou service : UFR DROIT LE MANS	
Intitulé de l'UEO : CRIMINOLOGIE (introduction à la)	
Description succincte de l'UEO: Etude scientifique des caractéristiques et des causes phénomène criminel et des réponses que la société lui apporte ou pourrait lui apporter.	
Responsable pédagogique : Jean-Marie BRIGANT, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles	UEO déjà existante comme UEL : NON
Semestre(s) d'ouverture : Impair	Horaires : cours le jeudi de 16h15 à 18h15 (<i>sauf activités sportives et culturelles réparties sur la semaine</i>)
Restrictions : <input type="checkbox"/> aucune restriction <input type="checkbox"/> capacité d'accueil ; si oui, précisez : <i>plafond : 100</i>	
Objectifs : Cette introduction générale à la criminologie a pour objectif : - découvrir de manière rigoureuse cette discipline méconnue et parfois décriée ; - maîtriser les notions fondamentales (notion de crime, théories criminologiques, mesure du crime, facteurs du crime, ...).	
Programme : ET/OU Progression pédagogique : <i>Détailler les contenus des différentes étapes envisagées de l'UEO</i> I. Définition de la criminologie II. Techniques de recherche en criminologie III. Les théories premières IV. Les théories modernes V. La macro-criminologie VI. La micro criminologie VII. La criminologie appliquée	

Compétences visées :

A l'issue de l'UEO, l'étudiant sera capable de :

- Mieux cerner le phénomène criminel en l'abordant au travers de différentes disciplines (juridique, sociologique, psychologique, psychiatrique) ;
- Comprendre les éléments du passage à l'acte ;
- Apprécier les réponses de la société face aux crimes et délits.

Modalités de contrôle des connaissances :

- **CONTRÔLE TERMINAL** (pas de contrôle continu)
- **Examen écrit d'1h** (questions de cours).

Pré-requis éventuels :

La criminologie étant « multidisciplinaire » (sociologie, psychologie, biologie, médecine, droit), aucun prérequis disciplinaire n'est attendu pour l'étude de cette matière.

Toutefois, **des pré-requis universitaires sont exigés :**

- *Etre curieux et autonome*
- *Savoir prendre des notes de manière efficace*

Bibliographie :

- BAUER A., Criminologie plurielle, PUF, 2011.
- BONFILS P., CIMAMONTI S., GASSIN R., Criminologie, Dalloz, 2011.
- CARIO R., introduction aux sciences criminelles, Harmattan, 2008.
- CARIO R., HERZOG EVANS M., VILLERBU L., La criminologie à l'Université, Harmattan, 2012.
- CUSSON M., La Criminologie, Hachette, 2017.
- MORVAN P., Criminologie, Lexisnexis, 2016.
- PICCA G., La criminologie, PUF, Que sais-je ?, 2009.
- PINATEL J., La criminologie, Spes, 1960.